

Conditions Générales de Vente

HAVN STUDIO

Dernière mise à jour : 11/03/2026

1. Identification du Studio

Nom commercial : HAVN STUDIO / Havn Studio

Société : TLN studio SRL

Adresse : Avenue Gustave Latinis 239, 1030 Schaerbeek, Belgique

N° BCE : 1016.362.634

N° TVA : BE1016362634

Contact : havnstudiobe@gmail.com

(ci-après : le « Studio »)

2. Champ d'application – Acceptation

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») s'appliquent à toute souscription d'abonnement, de formule, de carte, de séance, de cours ou de prestation proposés par le Studio, conclue sur place ou à distance (notamment via Sportigo et/ou le site internet). En souscrivant, le client/adhérent (ci-après « l'Adhérent ») reconnaît avoir pris connaissance des CGV avant l'achat et les accepter.

3. Caractéristiques des prestations – Règles d'accès

3.1. Les prestations disponibles (formules, durée, contenu, prix) sont celles décrites au moment de la souscription (sur place et/ou sur les canaux de vente).

3.2. L'accès aux locaux et prestations est soumis :

-aux horaires d'ouverture et aux adaptations prévues à l'article 13,

-aux règles de sécurité, d'hygiène et au règlement intérieur,

-aux règles de capacité/jauge et, le cas échéant, à la réservation préalable.

4. Formule "Free Access" – Réservation obligatoire

4.1. La formule « Free Access » donne droit à l'utilisation des installations du Studio pour une pratique autonome, conformément aux créneaux proposés.

4.2. Réservation obligatoire : afin de respecter la capacité maximale et la sécurité, l'Adhérent doit réserver préalablement son créneau « Free Access » via l'outil indiqué par le Studio (notamment Sportigo lorsque utilisé).

4.3. La réservation, la capacité et les créneaux disponibles peuvent être adaptés pour des raisons organisationnelles, de sécurité, de maintenance ou de force majeure, sans vider le contrat de sa substance.

5. Prix – Paiement

5.1. Les prix sont indiqués en euros et s'entendent TVA comprise le cas échéant, selon les tarifs affichés/communiqués au moment de l'achat.

5.2. Le paiement s'effectue selon les moyens proposés (notamment prélèvement SEPA mensuel, paiement comptant, carte, virement, etc.).

5.3. L'Adhérent est responsable de l'exactitude des informations de paiement communiquées.

6. Ventes à distance : droit de rétractation (consommateurs)

6.1. Principe : lorsque l'Adhérent est un consommateur et conclut un contrat à distance (site, Sportigo, e-mail, téléphone) ou hors établissement, il dispose d'un délai de 14 jours calendrier pour se rétracter sans motif.

6.2. Exécution pendant le délai : si l'Adhérent demande expressément l'exécution immédiate (accès/participation) durant le délai de rétractation, il reste redevable du montant proportionnel correspondant aux prestations fournies jusqu'à la rétractation.

6.3. Perte du droit : si les services ont été pleinement exécutés avant l'expiration du délai, avec l'accord exprès de l'Adhérent et sa reconnaissance de perte du droit de rétractation, la rétractation n'est plus possible.

6.4. Exercice : la rétractation doit être notifiée par une déclaration claire (e-mail ou courrier) à : havnstudiobe@gmail.com , avec au minimum l'identité, la formule, la date de souscription et la volonté non équivoque de se rétracter.

7. Acomptes – Cartes – Remboursements

Sauf application des droits impératifs (notamment l'article 6 pour les ventes à distance) et sauf application des articles 10 et 13 (motif légitime/force majeure), les acomptes versés et/ou cartes émises ne sont pas remboursables.

8. Durée – Reconduction – Résiliation

8.1. Abonnements payés par prélèvement mensuel

À l'issue de la période initiale et/ou de la période d'engagement incompressible, l'abonnement est reconduit tacitement mois par mois.

Après la période incompressible, l'Adhérent peut résilier à tout moment, pour tout motif, moyennant un préavis d'un (1) mois prenant cours à la réception de la notification.

La résiliation peut être notifiée par :

courrier recommandé, ou e-mail permettant de prouver l'envoi et la réception.

Tout mois entamé après le point de départ du préavis est dû, sous réserve de l'article 10.

8.2. Résiliation à l'échéance de la période incompressible

Si l'Adhérent souhaite mettre fin au contrat à l'échéance de la période incompressible, il notifie la résiliation au plus tard un (1) mois avant la fin de celle-ci, avec effet à l'échéance.

8.3. Abonnements à durée déterminée payés comptant

Le contrat à durée déterminée payé comptant n'est en principe pas résiliable avant terme, sauf application de l'article 10 (motif légitime).

Toute résiliation anticipée acceptée en dehors de l'article 10, ou tout manquement au préavis applicable, peut donner lieu à des frais administratifs raisonnables plafonnés à 50 EUR, pour autant qu'ils soient proportionnés et justifiés.

9. Défaut de paiement – Suspension

En cas de rejet ou retard de paiement, l'Adhérent s'engage à régulariser sa situation sans délai.

Pendant la période où l'Adhérent n'est pas à jour, le Studio se réserve le droit de suspendre l'accès jusqu'à régularisation.

10. Motif légitime – Résiliation anticipée encadrée

Une résiliation anticipée ou une solution équivalente (report/crédit) peut être accordée en cas de motif légitime dûment justifié, notamment :

-incapacité médicale durable / contre-indication sérieuse,

-déménagement rendant l'accès raisonnablement impossible,

-autre empêchement durable relevant de la force majeure.

Le Studio proposera une solution proportionnée (report, crédit, résiliation sans pénalité excessive). Des frais administratifs raisonnables peuvent être appliqués, plafonnés à 50 EUR, s'ils sont proportionnés et justifiés.

11. Certificat médical – Aptitude

Le Studio peut demander, dans un délai d'un mois après la souscription, un certificat médical ou une attestation d'aptitude lorsque cela est requis pour des raisons de sécurité ou selon la nature des activités.

En cas d'incapacité durable empêchant la pratique, l'Adhérent peut solliciter l'application de l'article 10, sur base de justificatifs.

12. Assurances – Responsabilité – Dégradations

12.1. Le Studio est assuré en responsabilité civile exploitation pour les dommages engageant sa responsabilité, dans les limites de sa police.

12.2. L'Adhérent déclare disposer d'une assurance responsabilité civile vie privée.

12.3. La responsabilité du Studio ne peut être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou d'une utilisation manifestement inappropriée des appareils, sans préjudice des dispositions impératives du droit belge (notamment en cas de dol/faute intentionnelle).

12.4. L'Adhérent est responsable des dégradations causées au matériel ou aux locaux du Studio du fait d'un usage non conforme ou négligent ; le Studio peut facturer les coûts réels de remise en état ou de remplacement, sur justificatifs.

13. Horaires – Fermetures – Force majeure

Les horaires peuvent être réduits (notamment en période estivale). Le Studio peut fermer les jours fériés ou en cas de force majeure (sinistre, décision administrative, panne majeure, etc.).

En cas d'empêchement durable, une solution proportionnée pourra être proposée (report/crédit/résiliation selon cas).

14. Vestiaires – Objets personnels

Les effets personnels restent sous la responsabilité de l'Adhérent. Il est conseillé de ne pas déposer d'objets de valeur dans les vestiaires.

15. Exclusion – Règlement intérieur

Le Studio peut exclure, suspendre ou refuser l'accès à toute personne dont le comportement est contraire au règlement intérieur, à la sécurité, aux bonnes mœurs, ou gêne gravement les autres membres. Toute mesure est proportionnée et peut être immédiate en cas de manquement grave.

16. Protection des données (RGPD)

Responsable du traitement : TLN studio SRL, Avenue Gustave Latinis 239, 1030 Schaerbeek, Belgique – havnstudiobe@gmail.com

Finalités : gestion des abonnements, réservations, accès, comptabilité, sécurité, communications liées au service, gestion des impayés.

Bases légales : exécution du contrat, obligations légales, intérêt légitime, consentement lorsque requis.

Données : identité, coordonnées, données de paiement, historique de réservations ; données de santé (certificat/aptitude) uniquement si nécessaire, avec accès restreint et conservation limitée.

Conservation : pendant le contrat + archivage jusqu'à 3 ans (gestion/contestations), et plus longtemps si obligations légales (notamment comptables).

Droits : accès, rectification, effacement, limitation, opposition, portabilité (selon conditions), retrait du consentement.

Réclamation : plainte possible auprès de l'Autorité de protection des données (APD – Belgique).

17. Nullité partielle

La nullité d'une clause n'affecte pas les autres dispositions. Une clause invalide sera remplacée par une disposition conforme se rapprochant de l'objectif initial.

18. Droit applicable – Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit belge.

Tout litige relève des juridictions compétentes sans préjudice des règles impératives applicables aux consommateurs.